



## Compte-rendu réunion de conseil municipal du 10 janvier 2022 à 20h30

### Lieu : salle des fêtes

Etaient présents : M CHEVAUCHER Guy - M BLAVETTE Philippe - M GERVAIS Gilles - M ROYEAU Freddy - M RICHARD Philippe - Mme PILET Nadine - Mme ZEGAR Laurence

Excusés :

Pouvoir : - Mme CAILLEAU Aurélie donne pouvoir à M CHEVAUCHER Guy - Mme TUFFIER Audrey donne pouvoir à M GERVAIS Gilles- M POURIOT Frédéric donne pouvoir à M RICHARD Philippe

Absents : - M PELOIS Thierry

1 Nomination d'un secrétaire de séance :

Nadine PILET est nommée.

2 Approbation du compte rendu de la réunion du 25 octobre.

Le conseil vote à l'unanimité 10 voix.

3 Le Prestataire « la poste » étant souffrante, la présentation de la numérotation des maisons hors bourg est reportée à une date ultérieure.

4 Le conseil vote à l'unanimité 10 voix a l'adhésion des maisons fissurés pour un montant de 70€

5 Les factures liées à l'assainissement seront dorénavant établies par le syndicat des eaux (SAEP). Le conseil vote à l'unanimité 10 voix pour la signature de la convention entre la marie et SAEP. Le coût par facture est fixé à 0,40€.

6 M le Maire informe que tous les demandes d'urbanisme se feront par voie dématérialisée à partir du premier janvier 2022.

7 Le projet de lotissement est en attente de chiffrage. Dans le principe la commune s'oriente à vendre le terrain à un lotisseur.

8 Le conseil vote à l'unanimité 10 voix la validation des travaux de voirie 2021 pour un devis d'un montant de 18520€ HT. Cela confirme la validation du 07 décembre 2020

9 Le conseil vote à l'unanimité 10 voix l'acceptation du fond de concours d'un montant de 2300€ en provenance de la Comcom. Nous recevrons la même somme du département.

10 Le conseil vote à l'unanimité 10 voix la réunion du CCID le 31/01/22 à 20h à la salle des fêtes

11 Les subventions communales pour les associations du village seront reconduites à l'identique vote à l'unanimité 10 voix

Pour le Campus des métiers et de l'artisanat à Joué lès tours 40€

Pour la croix rouge 50€

Pour famille rurale de la Chapelle du bois 173€

Pour le voyage scolaire de la classe CM2 sur les cotes normandes 150€  
Pour ces 4 subventions exceptionnelles le conseil municipal a voté à l'unanimité 10 voix chacune de ces subventions

12 Satese : Le conseil municipal vote à l'unanimité la reconduction de la convention Satèse pour un montant de 112 ,75€.

13 Le conseil a validé le renouvellement de la gazinière de la salle des fêtes ainsi que l'aspirateur.  
Nous serons livré première quinzaine de février.

La date de la prochaine réunion :

**Lundi 07 Février 2022 à 20h 30 salle des fêtes**

|                   |                               |                   |                             |
|-------------------|-------------------------------|-------------------|-----------------------------|
| CHEVAUCHER Guy    |                               | BLAVETTE Philippe |                             |
| PELOIS Thierry    | absent                        | CAILLEAU Aurélie  | Pouvoir à<br>Guy Chevaucher |
| PILET Nadine      |                               | TUFFIER Audrey    | Pouvoir à<br>Gilles Gervais |
| ZEGAR Laurence    |                               | GERVAIS Gilles    |                             |
| POURRIOT Frédéric | Pouvoir à<br>RICHARD Philippe | RICHARD Philippe  |                             |
| ROYEAU Freddy     |                               |                   |                             |

La séance a été levée à 21 h 50